
Moniteur éducateur

Métier

- Secteurs d'activité

Parce qu'ils savent être à l'écoute, parce qu'ils savent accompagner des personnes, parce qu'ils savent créer des liens, reconstituer des réseaux de solidarité, parce qu'ils savent négocier, monter des projets, être acteurs du développement social, ils sont investis de responsabilités très importantes et c'est ce qui rend ces métiers passionnants.

 Plus de 80 % des moniteurs-éducateurs travaillent dans le secteur privé
 associatif. Toutefois le cadre de la fonction publique offre également
 des possibilités.

- Diplôme reconnu

Le DEME (Diplôme d'État de moniteur-éducateur), délivré par le ministère de l'Éducation nationale.

- Conditions de travail

- Perspectives de carrière

Les moniteurs-éducateurs qui le souhaitent peuvent entamer une autre formation du secteur social en bénéficiant d'importants d'allègements de formation.

- Qualités requises

- Conditions d'accès

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation.

Chaque établissement de formation organise des épreuves d'admission comprenant :

- une épreuve écrite pour apprécier le niveau de formation générale ;
- des épreuves orales destinées à évaluer les motivations, la maturité, le contrôle de soi...
- être âgé de plus de 16 ans
- les candidats doivent être titulaires du Certificat d'Aptitudes aux Fonction de Moniteur Éducateur.

- Formation conseillée

Etudium vous aide à réussir votre concours :

- Délai de réception de votre test d'évaluation : 24h par mail et 48h par courrier postal.
- Délai de correction : 3 jours par mail et une semaine par courrier postal. Chaque correction est effectuée par un expert des concours paramédicaux.
- Durée de formation : parcours de formation établi dès votre inscription en fonction de votre date de concours.
- Garantie d'un programme personnalisé en fonction de votre niveau.
- Suivi pédagogique assuré par des experts du secteur.